



Célébrez le 30^e anniversaire
du Conseil canadien pour les réfugiés
en joignant...

Les amis du CCR

Le programme de dons mensuels du Conseil canadien pour les réfugiés

Votre don mensuel permettra de :

- Soutenir un organisme qui a prouvé son efficacité avec plus de 30 ans de travail pour les droits des réfugiés.
- Aider à assurer que le Canada demeure accueillant envers les réfugiés et des immigrants à l'avenir.
- Renforcer les voix en faveur des droits des immigrants et des réfugiés.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Devenir AmiE du CCR est une des meilleures façons
d'aider financièrement le CCR car :

- Les dons mensuels aident à stabiliser et régulariser le financement du CCR.
- Les prélèvements automatiques réduisent nos coûts en terme de traitement et d'envois.

Prov _____ Code postal _____

Numéro de tél. _____

Courriel _____

Votre don :

Je veux soutenir le travail de défense des droits et d'éducation mené par le Conseil canadien pour les réfugiés par un don mensuel continu de :

\$ 10 \$ 20 \$ 35 \$ 50 \$ 100 Autre: \$ _____

Je suis déjà AmiE du CCR. J'aimerais faire un don spécial à l'occasion du 30^e anniversaire au montant de : \$ _____

Je ne suis pas en mesure de devenir donateur mensuel actuellement, mais j'aimerais soutenir le Conseil canadien pour les réfugiés avec un don unique de : \$ _____

J'aimerais faire mon don en l'honneur de : _____

Adresse de la personne honorée : _____

Méthode de prélèvement :*

* Le traitement des dons par le prélèvement automatique nous coûte un peu moins cher que par carte de crédit. S'il vous convient aussi bien de faire votre don par prélèvement automatique, nous vous invitons à choisir cette option afin que nous puissions maximiser l'impact de votre don.

Prélèvement automatique Je joins mon chèque en blanc portant la mention 'annulé' (veuillez aussi signer en bas)

Carte de crédit Veuillez débiter mon don mensuel de ma carte: Visa Mastercard

Chèque Pour un don unique seulement.

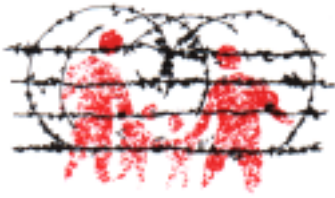
Nom sur la carte _____ No. de la carte _____

Signature et date _____ Date d'expiration (mm/aa) _____

Voir au verso les détails correspondant aux modalités de l'autorisation.

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme sans but lucratif. Numéro d'enregistrement : 11 883 0470RR 0001.
Tous les dons sont déductibles d'impôts.

VEUILLEZ RETOURNER CE FORMULAIRE AU :
Conseil canadien pour les réfugiés, 6839 Drolet #302, Montréal QC, H2S 2T1 TÉLÉCOPIEUR : (514) 277-1447



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

"Le CCR milite pour les personnes déplacées, dépossédées et déracinées pour qui personne d'autre ne semble se préoccuper. C'est notre voix collective pour la justice, pour le traitement humain des réfugiés et de leur famille."

- Mulugata Abai, directeur

Canadian Centre for Victims of Torture (CCVT), Toronto

Fondé en 1978, le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme de regroupement - avec plus de 180 organismes membres - voué à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Le Conseil est au service de ses membres pour leurs besoins en matière d'échange d'informations, de réseautage, d'éducation et de défense des droits.

Le CCR est un organisme non-gouvernemental indépendant qui ne reçoit aucun financement gouvernemental pour ses activités de base.

Par votre don mensuel, vous aiderez le CCR à assurer :

- la protection des réfugiés.
 - la réunification des familles.
 - l'intégration réussie des réfugiés et des immigrants.
 - l'accès aux services pour tous les nouveaux arrivants.
 - la lutte contre les préjugés et les stéréotypes sur les réfugiés et les immigrants.
 - la protection pour les personnes ayant subi la traite.
 - que le Canada réinstalle des réfugiés ayant besoin d'un foyer permanent.
 - que l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis soit contesté.
- ... et beaucoup plus

Pour plus d'informations :

Site web : www.ccrweb.ca Téléphone : 514-277-7223 Courriel : info@ccrweb.ca

Modalités de l'autorisation

Je peux annuler à tout moment mon engagement mensuel, en avisant le bureau du CCR par écrit ou par téléphone.

Je comprends que la signature de ce formulaire constitue une autorisation du Conseil canadien pour les réfugiés de prélever sur mon compte bancaire le montant spécifié sur une base mensuelle. Mon institution financière traitera chaque prélèvement comme si j'avais personnellement donné par écrit des instructions autorisant le CCR à débiter mon compte du montant spécifié et n'aura pas besoin de vérifier que les paiements soient effectués conformément à cette autorisation.

Je reconnais que la remise de cette autorisation au CCR constitue une remise à mon institution financière.

Je garantis que toutes les personnes dont les signatures sont requises comme signataires de ce compte ont signé cette autorisation.